

ÉPITRES AUX THESSALONIENS.

(De Corinthe, an 52.)

775. — Qu'est-ce qui a donné lieu à saint Paul d'écrire aux Thessaloniens?

Thessalonique était devenue la capitale de la Macédoine et le port le plus commerçant de la Méditerranée¹ : elle avait dans l'Empire la qualité de *ville libre*². S. Paul s'y rendit, dans sa seconde mission, à sa sortie de Philippi. Il y prêcha pendant trois semaines dans une synagogue, et y jeta les fondements d'une petite chrétienté. Mais bientôt, chassé par les intrigues des Juifs, il se retira à Bérée, puis à Athènes, et de là à Corinthe³. C'est de cette dernière ville qu'il adressa à l'Eglise naissante de Thessalonique, vers l'an 52, à peu d'intervalle l'une de l'autre, deux Epîtres, les premières que nous ayons de lui. Elles sont d'une authenticité incontestable et toujours reconnue⁴, très simples et très claires, sauf une difficulté d'exégèse qu'on trouve dans la seconde et qui suppose évidemment que l'Apôtre est encore en vie⁵. La première ne contient guère que des encouragements, I-III, avec quelques instructions morales, IV-VI. La seconde, plus courte encore, a pour objet de suppléer à la visite que S. Paul voulait d'abord faire aux Thessaloniens et de rectifier cette idée, dont plusieurs étaient préoccupés, que la fin du monde était proche⁶.

Un rationaliste remarque que la théologie de l'Apôtre s'est bien développée depuis ces courtes lettres jusqu'à celles aux Romains et aux Hébreux. Elle s'est développée, en effet, c'est-à-dire révélée progressivement dans ses écrits, à mesure que les occasions s'en sont présentées⁷; mais, dans son

¹ Tit. Liv., XLV, 30. — ² Plin., H. N., IV, 10, 17. — ³ Act., XVII, 1-15; XVIII, 1-11. — ⁴ S. Iren., V, VI, 4; III, VII, 2; Tert., de Resurr. carn., 24. — ⁵ II Cor., IV, 6; Gal., I, 12. Cf. I Thess., V, 19, 20 et I Cor., XII-XIV. — ⁶ Infra, n. 778, 779. — ⁷ Gal., I, 6-9; I Cor., I, 11; VII, 1; XII, 1; XV, 12; I Tim., VI, 20.

esprit, rien ne prouve qu'elle n'ait pas été complète dès le commencement de sa prédication. Au moins a-t-elle toujours été surhumaine et jamais elle ne s'est contredite.

PREMIÈRE ÉPITRE AUX THESSALONIENS.

Idée de l'Épître. — S. Paul s'attendait-il à voir le monde finir avant lui?

776. — Qu'y a-t-il de plus remarquable dans cette Epître?

Ce que cette Epître contient de plus instructif et de plus édifiant, c'est le tableau que l'Apôtre trace, à son insu, du pasteur le plus dévoué, en faisant l'exposé de sa conduite et de ses dispositions à l'égard des fidèles de Thessalonique. Il est impossible de n'être pas touché de sa sollicitude, de son dévouement, de sa tendresse pour les âmes. La charité dicte toutes ses paroles, comme elle inspire tous ses actes. Il offre à Dieu des actions de grâces continuelles pour les vertus qu'il voit dans ses disciples, pour leur foi, I, 23; II, 13, leur ferveur, I, 3, 6-9; III, 9, 10. Il les en félicite, I, 2, 5, 8, 10. Leur constance, I, 6-8; II, 14-16; III, 7-9, et leurs progrès dans la perfection, III, 12-13, le remplissent de consolation. Il demande sans cesse pour eux de nouvelles grâces, I, 3, 4; et il ne néglige aucun moyen de les affermir, III, 1-5; V, 4-28, et de les encourager, IV, 1-11. Il réitère et il complète les instructions qu'il leur a données, IV, 4-8; V, 1-3. Pour leur faire apprécier la grâce qu'ils ont reçue et les prémunir contre toute séduction, II, 14, 15, il rappelle ce que leur conversion lui a coûté, II, 8, 9, avec quelle droiture, II, 3-6, quel désintéressement, II, 7, quel dévouement, II, 8-12, il s'est conduit à leur égard, les fatigues qu'il a endurées, *nocté ac die*, II, 9, les faveurs par lesquelles Dieu a secondé ses travaux, I, 5; II, 1, 2, la générosité qu'ils ont mise à répondre à son appel, I, 3, 6, 9; II, 13. Il ne se lasse pas de réitérer ses exhortations et ses témoignages de charité. C'est un père qui ouvre son cœur à ses enfants, II, 11, ou plutôt c'est une mère, II, 7, qui ressent tous leurs besoins et qui ne cesse de

souffrir les douleurs de l'enfantement, tant qu'il ne les a pas formés entièrement à la vie de Jésus-Christ.

777. — Comment faut-il entendre ces paroles : *Nos qui vivimus simul rapiemur in nubibus obviam Christo*, IV, 16?

Les rationalistes allèguent ces paroles comme une preuve que l'Apôtre était dans l'erreur. « Il était persuadé, disent-ils, que le monde finirait avant lui et qu'il verrait bientôt le retour du Fils de l'homme. » Mais ce n'est pas ce qu'il dit, et on lui attribue à tort ces pensées. Il n'avance nulle part que dans peu d'années le monde n'existera plus; il suppose même le contraire en beaucoup d'endroits¹, et il s'attend à payer comme les autres son tribut à la mort². Comment donc peut-il se mettre ici au nombre de ceux qui seront encore en vie au second avènement du Sauveur : *Nos qui vivimus*? Par communication, par une forme de langage très usitée, qu'il emploiera en d'autres endroits³. Il se transporte par la pensée au temps où doit arriver ce grand événement. Il considère le spectacle qui s'offrira à tous les regards; et dans l'incertitude où il est sur l'époque à laquelle ce fait aura lieu, il parle comme s'il l'avait sous les yeux, comme si ses contemporains et lui devaient en être spectateurs. C'est là très certainement une figure de langage. L'Apôtre savait bien, non-seulement qu'il était chaque jour exposé à mourir, mais que ses contemporains disparaissaient à tout instant et étaient remplacés par d'autres. Aussi les saints Pères n'ont-ils pas vu de difficulté dans ce verset : *Non de seipso dicit*, remarque simplement S. Chrysostome, *sed de fidelibus*⁴. N'usons-nous pas d'un langage semblable quand nous disons au Symbole que le Sauveur viendra juger *les vivants et les morts*? Nous n'entendons pas sans doute que ceux

¹ Cf. Rom., XI, 25, 26; II Thess., II, 6; I Tim., III, 19; IV, 1-6; II Tim., II, 2. — ² Rom., VIII, 36; I Cor., XV, 23, 52, 53; II Cor., IV, 14; V, 2; Phil., I, 21, 23; II Tim., IV, 6. — ³ Rom., VII, 9; XII, 6; XIII, 11-14; Heb., II, 3. — ⁴ S. Chrys., *Hom. in I Thess.*, VII, n. 2, 3. De iis dicit qui erunt illo tempore superstites. S. Aug., *de Civ. Dei*, XX, 2. Théodoret., *In hunc loc.* S. Thom., 1^a-2^a, q. 81, a. 3, ad 1; *Supra*, n. 724 et *Infra*, n. 818.

qui sont en vie aujourd'hui vivront encore à la fin des temps.

Qu'on ne dise pas que nous ne donnons point aux paroles de l'Apôtre le sens le plus littéral. Nous leur donnons l'unique sens qu'elles aient pu avoir dans son esprit, et qu'on soit en droit de leur donner, en tenant compte de sa manière de parler et d'agir bien connue¹. Nous les entendons comme l'Eglise les a toujours entendues, comme tout le monde entend ses paroles aux Corinthiens, I Cor., XV, 51, qui diffèrent très peu de celles-ci. Du reste, lui-même s'explique positivement dans sa seconde Epître, II, 2-6, et l'on ne saurait admettre qu'il ait changé d'avis en si peu de temps². Il ne serait pas permis de donner à ce passage un sens que l'Eglise n'y a jamais vu, que la tradition contredit, et qui convaincrail l'Apôtre d'erreur, au moment même où il parle au nom de Dieu et comme son organe, *in verbo Domini*, IV, 14.

SECONDE ÉPITRE AUX THESSALONIENS.

Le jour du Seigneur est-il proche? — Serait-il venu?

778. — Que doit-on entendre par *le jour du Seigneur*, et quels avis saint Paul donne-t-il aux Thessaloniens à ce sujet, II, 12?

Le jour du Seigneur signifie souvent dans l'Écriture la fin du monde, le jugement universel, où le Seigneur se montrera avec sa grandeur, sa puissance et sa justice souveraine³. Néanmoins, les auteurs sacrés désignent aussi quelquefois par ce terme les grands événements dans lesquels la majesté divine doit apparaître d'une manière frappante, et qui sont comme des images de la dernière catastrophe et du jugement final⁴. S. Paul avertit les fidèles de Thessalonique de ne pas se laisser troubler par ceux qui annoncent la fin

¹ Cf. II Cor., IV, 14; II Thess., II, 2-6. — ² II Thess., II, 5. — ³ Act., II, 20; I Cor., III, 13; V, 5; II Cor., I, 14; Phil., I, 6, 10; II, 16. — ⁴ Cf. Jer., XXX, 7, 8; Act., I, 7; Heb., X, 25; Apoc., VI, 17; XVI, 14, etc. *Supra*, n. 266 et 678.

des temps comme très prochaine et qui allèguent à cet égard certaines révélations, qu'ils prétendent les tenir directement du ciel ou qu'ils les attribuent à l'Apôtre ou au Sauveur lui-même¹. Loin de confirmer ces prédictions, S. Paul enseigne qu'on ne doit pas s'attendre à voir le monde finir sitôt. Il assure qu'il doit s'accomplir auparavant de grands événements, la séparation, η αποστασια, *discessio*, c'est-à-dire suivant l'explication la plus commune, l'apostasie des peuples chrétiens qui se sépareront de l'Eglise², et l'apparition du fils de perdition, de l'homme de péché, ο υιος της απωλειας, ο ανθρωπος της αμαρτιας, ο ανομος, de cet ennemi, de ce rival de Dieu, ο αντικειμενος, qui se fera rendre à lui-même les honneurs divins³. Ce qui portait l'Apôtre à donner cet avis à ses disciples, ce n'était pas seulement le désir de leur épargner une inquiétude sans fondement, c'était encore et surtout la prévision du péril auquel leur foi serait exposée par les déceptions qui résulteraient de semblables illusions. C'est la même raison qui a porté l'Eglise à défendre sous peine d'excommunication d'annoncer pour une époque déterminée la venue de l'Antechrist ou le jour du jugement⁴.

779. — Est-il permis de penser que le *jour du Seigneur*, II, 2, est déjà arrivé, par conséquent qu'il n'est pas le jugement dernier et la fin du monde?

De bons esprits sont de cet avis. La réserve de S. Paul en cet endroit, comme le langage énigmatique de S. Jean dans l'Apocalypse, les porte à croire qu'il s'agit d'événements politiques concernant l'empire romain, dont il eût été dangereux pour l'Eglise de parler ouvertement : *Non vult aperte dicere Romanum imperium esse destruendum*, dit S. Jérôme. *Si enim dixisset, justa causa persecutionis in orientem tunc Ecclesiam consurgere videbatur*⁵.

Sur ce principe, plusieurs auteurs voient dans le *jour du*

¹ Cf. Matth., XXIV, 42. — ² Cf. Matth., XXIV, 12. — ³ II Thess., II, 3, 4, 8. Cf. I Thess., V, 1, 2; Dan., XI, 36, 37; S. Aug., *de Civit. Dei*, XX, 19. — ⁴ Conc. Lateran. V, sess. XI, *Constit.* 1. Cf. Act., I, 7; *Supra*, n. 265, 266. *Infra*, n. 887, 957. — ⁵ S. Hier., *Epist. ad Algas*, CXXI, 11.

Seigneur la ruine de Jérusalem. Claude, qui régnait à l'époque où cette Lettre fut écrite, serait, selon eux, celui dont il est dit : *Qui tenet nunc* (ο κατεχων, *qui claudit?*), *teneat*, et Néron, celui dont le portrait est tracé aux versets 3, 4, 8, 9¹. Par la séparation, *discessio*, II, 3, ils entendent l'insurrection de la Judée contre l'empire. D'autres croient qu'il s'agit plutôt de la ruine de Rome². Pour ceux-ci, le terme *discessio* indiquerait la dissolution de l'empire ou la défection des divers peuples que Rome s'était attachés. Telle est l'interprétation de S. Jérôme. Suivant lui, ce mot, *qui tenet nunc*, doit s'entendre de l'empereur de Rome en général ou de la majesté impériale; mais on ne voit pas bien à qui s'appliqueraient ces expressions si énergiques : *Homo peccati, iniquus ille*, I, 3, 8³. D'autres enfin, entendant par ο κατεχων Notre-Seigneur, le Maître suprême, pensent que l'Antechrist ne doit pas paraître tant que les sociétés humaines feront profession d'être soumises à Jésus-Christ; mais que, dès qu'elles se seront détachées de lui, l'ennemi de Dieu triomphera, pour succomber presque aussitôt et périr à jamais. Bossuet ne pense pas qu'on puisse trancher cette difficulté avec assurance. Suivant lui, « les Thessaloniens étaient mieux instruits que nous sur ce sujet⁴; mais ils ne nous ont pas transmis le secret qui leur a été révélé⁵. »

Il semble qu'on peut invoquer ici un principe établi par Bossuet, lui-même en plusieurs endroits de son Commentaire sur l'Apocalypse, et croire que la prédiction de S. Paul pouvait comme celle de S. Jean, s'accomplir de plusieurs manières. La ruine de Jérusalem et celle de Rome, la destruction de l'empire et celle du royaume de Judée figurant la fin du monde, qu'est-ce qui empêche de penser qu'après s'être vérifiée une première fois par ces événements, l'une

¹ Cf. Is., XI, 4. — ² Cf. Apoc., VI, 17. — ³ Cf. II Thess., II, 4 et Dan., XI, 36. Sicut in Christo abundavit plenitudo virtutis, ita in antichristo multitudo omnium peccatorum. S. Thom., *In hunc loc.* — ⁴ II Thess., II, 5, 6. — ⁵ *Sur l'accomplissement des prophéties*, 45-54. Ego prorsus quid dixerit me fateor ignorare, dit pareillement S. Augustin. *De Civit. Dei*, XX, XIX, 2.

et l'autre prophétie; celle de S. Paul comme celle de S. Jean, s'accomplira de nouveau et d'une manière plus éclatante à la fin des temps, par la ruine du monde et le jugement final? C'est ce qu'enseigne Dom Calmet. D'après son explication, Néron et Simon le Magicien seraient la figure, l'un du méchant qui doit opérer le mystère d'iniquité, l'autre du grand ennemi de Dieu que S. Paul a surtout en vue; de même que la révolte des Juifs contre les Romains annoncerait la révolte des peuples contre l'empire et l'apostasie finale des nations chrétiennes. Le mystère d'iniquité, qui commence sous Claude et éclate sous Néron, protecteur de Simon, figurerait l'œuvre de l'Antechrist qui doit mettre fin à l'empire romain¹ et persécuter l'Eglise.

¹ Suivant D. Calmet, l'empire romain subsistait encore de son temps dans l'empire d'Allemagne, bien que transformé par le christianisme et extrêmement affaibli.

ÉPÎTRES PASTORALES.

Quelles sont-elles? — Leur date. — Leur authenticité. — Leurs caractères.

780. — Qu'entend-on par Epîtres pastorales?

On désigne sous ce titre trois Epîtres de S. Paul à ses disciples de prédilection : *γρηγοισις τεκνοισις*¹. Deux sont adressées à Timothée et une à Tite. On les nomme pastorales parce qu'elles traitent de sujets relatifs au saint ministère, en particulier du choix, des devoirs et des vertus des pasteurs des âmes²,

Quoique Timothée ait suivi S. Paul dans une grande partie de ses voyages et reçu de lui diverses missions, en Macédoine³, à Corinthe⁴, à Philippes⁵, à Thessalonique⁶, l'Apôtre l'avait placé à la tête de l'Eglise d'Ephèse⁷, par suite d'une révélation céleste⁸. Quant à Tite, il l'avait aussi élevé à l'épiscopat, après plusieurs missions⁹, et l'avait chargé spécialement d'achever son œuvre dans l'île de Crète, en y organisant le ministère ecclésiastique¹⁰. Les avis et les exhortations que S. Paul adresse à ces deux disciples conviennent à tous les pasteurs¹¹. S. Augustin dit qu'elles devraient être sans cesse entre les mains de ceux qui sont chargés de l'instruction des fidèles¹², et l'Eglise leur recommande expressément de n'en pas négliger l'étude¹³.

781. — Quelle est la date de ces Epîtres?

La date de la seconde Epître à Timothée ne paraît pas

¹ I Tim., I, 2; Tit., I, 4. Cf. Phil., II, 22. — ² I Tim., III, 15; IV, 15. — ³ Act., XIX, 22. — ⁴ I Cor., IV, 17. — ⁵ Phil., II, 19, 23. — ⁶ I Thess., III, 2. *Supra*, n. 535. — ⁷ I Tim., I, 3; IV, 14; V, 22; II Tim., I, 6. — ⁸ I Tim., I, 18; IV, 14. Cf. Act., XIII, 2; Martyrol. rom., 24 janv. — ⁹ II Cor., VII, 12, 13, 18; VIII, 6, 16; XII, 18; II Tim., IV, 10. — ¹⁰ Tit., I, 5; Euseb., *H. E.*, III, 4. — ¹¹ I Tim., III, 15; IV, 15. — ¹² *Quas tres Epistolas ante oculos habere debet, cui est in Ecclesia persona doctoris imposita.* S. Aug., *de Doct. christ.*, IV, 33. — ¹³ Pontif., *Ordin. presbyter.*